



HAL
open science

**Avis à la population : une arme de guerre.
Bekanntmachungen nazies en Pologne**

Leszek Brogowski

► **To cite this version:**

Leszek Brogowski. Avis à la population : une arme de guerre. Bekanntmachungen nazies en Pologne. 2016. hal-01701703v1

HAL Id: hal-01701703

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-01701703v1>

Preprint submitted on 12 Nov 2020 (v1), last revised 16 Mar 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

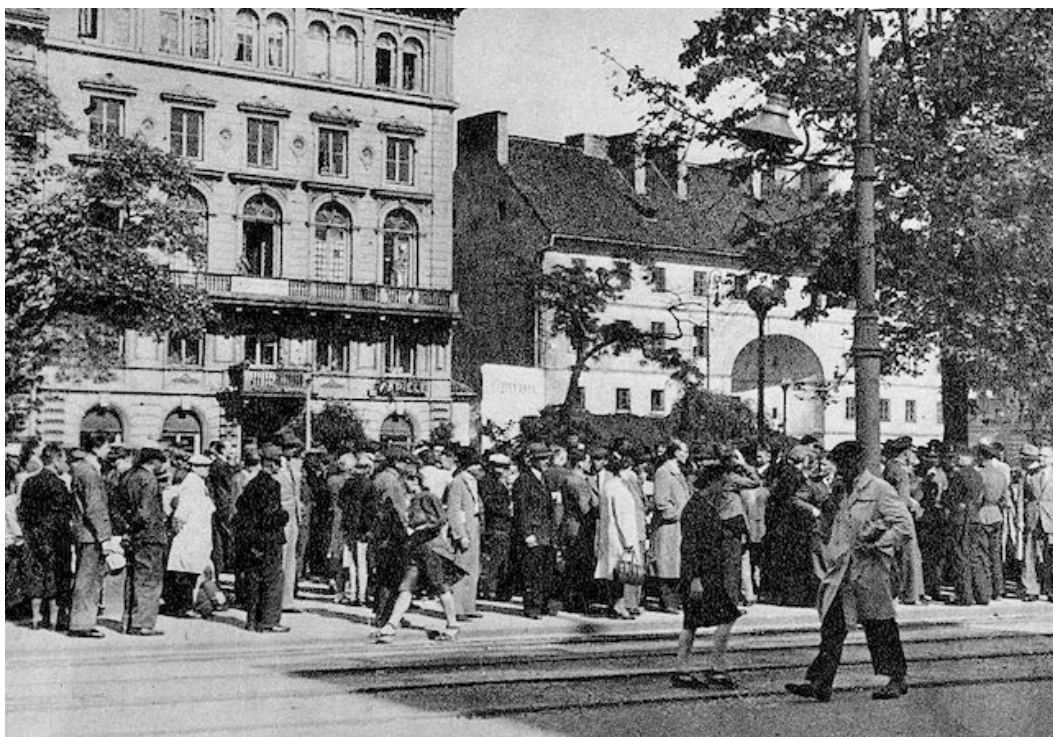
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Leszek Brogowski

Avis à la population : une arme de guerre. *Bekanntmachungen* nazies en Pologne

Avis au lecteur : c'est le livre de Stanisław Dąbrowa-Kostka, *Hitlerowskie afisze śmierci* (Les affiches de la mort nazies), paru à Varsovie en 1983 aux éditions KAW, qui m'a permis de concevoir le projet de recherche présenté ci-dessous, exposé pour la première fois le 3 février 2017 dans le cadre de la journée d'étude consacrée à l'exposition des écrits, organisée par Christine Rivalan-Guého, Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes, EA 3206 (CELLAM), Université Rennes 2. Je remercie Marek et Anna Krwawicz, historiens, de m'avoir conseillé dans la recherche de la documentation photographique.

Dans l'expression « avis à la population », « avis » a le sens d'« avertissement », voire de « mise en garde ». Un « avis au lecteur » peut prévenir du caractère choquant des contenus à lire ou apporter des informations nécessaires pour éviter une méprise sur ce qui va être lu. Dans le domaine militaire, précise le dictionnaire, « avis » est souvent synonyme d'« ordre ». Lorsqu'un avis à la population est une mise en garde, il s'agit en général de situations d'exception : guerre ou loi martiale, révolution ou grève générale, présence d'un danger sur la voie publique. L'avis à la population est une action directe – d'ailleurs aussi bien visuelle ou sonore – sur l'espace public. Autrefois, c'était le garde champêtre qui débitait les annonces du pouvoir, accompagné du roulement de son tambour. En août 1940, les nazis ont installé à Varsovie un réseau de mégaphones publics ; situés aux endroits stratégiques de la ville, ces haut-parleurs diffusaient à partir de l'automne 1943 les noms des personnes fusillées lors des exécutions publiques. Les Polonais qualifiaient ces mégaphones d'aboyeuses (*szczekaczki*), crachoirs (*spluwaczki*) ou poubelles (*kubły*).



Les passants, rue Krakowskie Przedmieście, Varsovie, écoutant les avis diffusés par les mégaphones ; d'après Stefan Bałuk, *Warszawa stolica Polski* (Varsovie, capitale de la Pologne), Społeczny Fundusz Odbudowy Stolicy, Warszawa 1949, p. 71.

Les avis à la population, sonores ou imprimés et collés sur les murs, agissent directement dans et sur l'espace public. D'ordinaire, on ne communique pas dans la société civile de cette manière¹ : les lois sont publiées dans des bulletins ou journaux officiels, puis diffusées par la presse et autres médias. Les avis à la population apparaissent dans des situations de crise où les circuits d'information habituels ne fonctionnent plus, où la société se trouve en état déréglé, désordonné, instable, bref, en rupture avec les routines quotidiennes. Leur présence dans l'espace public est donc souvent suffisamment forte pour être remarquée ; elle est intrusive, dominante et violente. Dans les cas de ces placards nazis, elle l'est aussi bien par sa forme (couleurs vives) que par son contenu (mises en garde, appels menaçants ou messages de terreur). Les avis à la population agissent sur tous ceux qui « habitent » l'espace public : les passants et les voyageurs, les enfants et les adultes, et tous ceux qui y travaillent ou se promènent. On ne peut guère y échapper, car on y entre dès qu'on sort de chez soi. Les avis à la population utilisent la logique de la publicité, qui porte bien son nom, mieux que la réclame : on ne choisit pas d'y être confronté. La publicité s'impose malgré nous, elle vient nous chercher là où nous nous trouvons, dans la quasi-totalité des lieux publics.



Bekanntmachung : 50 otages fusillés. Avis annonçant des représailles après l'assassinat du feldkommandant de Nantes, Archives de Nantes (<https://www.bing.com/search?form=MOZSPG&pc=MOZI&q=6Fi6954>)

Avis sur la prise d'otages par l'occupant allemand et la menace de les fusiller, à Gdynia, Pologne, 1939.

Lorsque ces avis apportent des informations importantes, vitales, accablantes ou agressives, la population se rassemble soit pour les écouter, soit pour les lire. Ces attroupements, qui se forment devant les listes des fusillés, des conscrits, des réquisitionnés pour des travaux publics, etc., constituent une forme spontanée de solidarité des désespérés ou de partage du destin tragique.

Mon objectif est ici d'analyser un cas extrême de ces avis à la population : les avis imprimés, adressés aux Polonais par le pouvoir nazi entre le 29 octobre 1943 et le 17 juillet 1944. Ces affiches, collées par milliers sur les colonnes publicitaires et les murs des villes, exposaient à la vue publique les listes des noms des personnes fusillées, au titre de représailles, lors des exécutions publiques. La thèse que je défends ici est que ces avis à la population, phénomène qui pourrait paraître marginal, constituent un accès privilégié pour comprendre le sens historique de la Seconde Guerre mondiale.

¹ Les projets de radio-orateurs de Gustav Klucis date de 1922 : la situation est alors toujours révolutionnaire en Union soviétique.

Contexte d'apparition

Le 1^{er} septembre 1939, la Pologne est envahie par les armées allemandes (quelque deux millions de soldats) et, suite aux clauses secrètes du pacte Ribbentrop-Molotov signé le 23 août 1939, elle est aussi envahie par l'Armée rouge le 17 septembre 1939. La campagne allemande de septembre-octobre (les Polonais résistèrent plus longtemps que prévu) a causé plusieurs milliers de morts ; l'occupation du pays qui a suivi, plus de six millions de victimes. C'est comme s'il y avait eu en Pologne un attentat de Nice de 2016 tous les jours de l'année pendant 2 siècles ! 20 % de la population polonaise, de ce peuple qui comptait plus de trente millions d'individus, a péri durant cette période, ce à quoi il faudrait ajouter les pertes sous l'occupation soviétique, au sujet desquelles on ne dispose pas encore de données fiables : au moins un million de déportés, 150 000 incorporés dans l'Armée rouge. La Seconde Guerre mondiale n'a laissé à l'abri aucune famille polonaise.

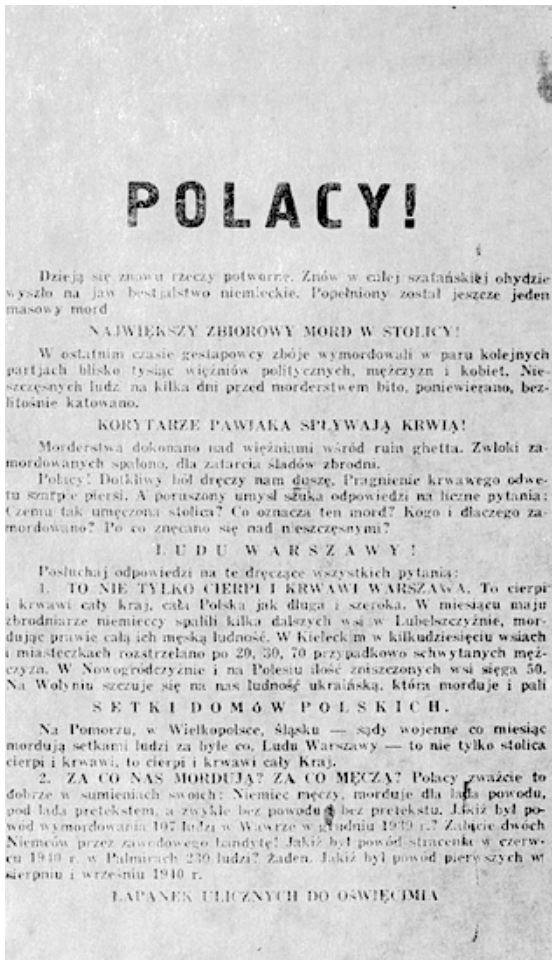
La théorie eugéniste – l'idée de la race aryenne et du « surhomme », *Übermensch* – a conduit les élites dirigeantes du III^e Reich à envisager la « solution finale » à la « question juive », *Judenfrage*, c'est-à-dire le projet d'extermination pure et simple du peuple juif. Le même sort devait être réservé aux Tsiganes et aux Roms. La « question » polonaise, et slave en général, était moins radicale, sans être moins folle : le *Rassenpolitischen Amtes der NSDAP* (département de la politique raciale du Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei) prévoyait cinquante millions de déportés en Sibérie, mais quatorze millions de Slaves plus dociles devaient rester sur place pour servir comme main-d'œuvre à la pure race aryenne, très peu d'entre eux étant susceptibles d'être « germanisés », selon les projets de la politique raciale. L'extermination visait en premier lieu les élites de la société : cadres, dirigeants, artistes et intellectuels, personnel militaire, etc. Auschwitz (Oświęcim), un des innombrables centres d'extermination construits sur le territoire polonais, a servi à assassiner méthodiquement quatre millions de personnes, et les réserves du « Zyklon B » (pesticide à base d'acide cyanhydrique, le plus utilisé pour tuer), encore stocké à Auschwitz au moment de la libération du camp, auraient permis d'assassiner plusieurs autres millions de personnes. Il ne s'agit donc pas d'un « détail », au sens d'un élément parmi tant d'autres, de la Seconde Guerre mondiale, mais de son essence même, dont le projet consistait à exterminer plusieurs dizaines de millions d'Européens.

Le 17 septembre 1939, le gouvernement polonais a fui le pays, laissant le peuple dans un désarroi plus grand encore, mais l'État a reconstitué certaines de ses structures dans la clandestinité, notamment l'armée (AK), les lambeaux de l'administration et de la juridiction, l'éducation (*tajne komplety*), et une vie culturelle, marquée en particulier par les imprimés clandestins. Plus que le maquis, la résistance polonaise était structurée en une armée. La résistance à l'occupant s'organisait en même temps que l'industrie d'extermination se mettait en place. Les rafles dans les espaces publics étaient quotidiennes : dans les rues et sur les places des villes, dans les gares et les restaurants, etc. Le 16 avril 1942, par exemple, au café de la maison d'artistes plasticiens à Cracovie, au numéro 3 de la rue Łobzowska, 200 personnes ont été prises dans une rafle, artistes et intellectuels, connus ou inconnus ; ils ont tous été transportés à Auschwitz, avec un groupe d'environ 2 000 personnes arrêtées les 16 et 17 avril à Cracovie.

En envahissant la Pologne, les nazis étaient déjà munis des registres comportant les mandats d'arrêt et les avis de recherche ; les descentes de la police faisaient le reste. Les méthodes furent viles et lâches : un avis à la population du 31 juillet 1940 faisait l'obligation à tous les anciens officiers de l'armée de se manifester auprès du pouvoir allemand en vue d'un enregistrement. Les listes ainsi constituées ont servi ultérieurement aux arrestations du

16 avril 1942², suivies d'exécutions et de déportations aux camps d'extermination. Ce qui est le plus choquant dans ces exactions, c'est le fait que la quasi totalité des personnes arrêtées a été inhumainement battue, torturée, mutilée avant d'être abattue ; le sadisme et la cruauté prenaient des proportions inouïes. La terreur était aveugle et concernait les grands centres urbains, les petites villes et les villages.

Ceux qui gardaient encore la lucidité dans ce contexte oppressant à l'extrême ne pouvaient pas ne pas comprendre que leur sort était scellé, qu'ils aient appartenu à la résistance ou qu'ils combattissent l'ennemi passivement, qu'ils participassent ou non aux sabotages et aux autres opérations clandestines. Cette prise de conscience a peut-être renforcé leur détermination à organiser la résistance : exécutions des indicateurs et des collaborateurs, des *Volksdeutschen* (Allemands par adoption), lorsqu'ils étaient condamnés par les tribunaux clandestins, attaques des postes de police et de responsables de l'armée, sabotages d'envergures diverses, etc. En Pologne, les Allemands n'ont jamais pu se sentir en sécurité et leurs différents plans pour maîtriser le pays échouèrent.



Les imprimés clandestins témoignant de la résistance polonaise à l'occupant : un tract de l'automne 1943 et une affiche allemande du mois de mars 1941, publiée après la condamnation à mort et l'exécution par la justice clandestine d'Igo Syme, collaborateur, directeur d'un théâtre à Varsovie, d'après Tomasz Szarota, *Okupowanej Warszawy dzień powszedni* (Le quotidien de Varsovie occupée), Warszawa, Czytelnik, 1978, après les p. 368 et 576.

² Voir Stanisław Dąbrowa-Kostka, *Hitlerowskie afisze śmierci* (Les affiches de la mort nazies), Varsovie, KAW, 1983, p. 103.

L'avis à la population comme arme de guerre

C'est dans ce contexte, sommairement esquissé, du constat de l'échec relatif de l'occupation (sabotages systématiques, contrebande largement répandue, résistance passive et active, etc.), que le 27 septembre 1943, quatre ans après l'invasion de la Pologne, Hans Frank, chef militaire du Gouvernement général (GG : *Generalgouvernement für die besetzten polnischen Gebiete*), nota dans son journal :

La seule solution est l'exécution sur place des personnes arrêtées dont la culpabilité est prouvée au cours de l'interrogatoire. Cette tactique doit être renforcée par une propagande appropriée. Sur les territoires où la fréquence des attaques criminelles est grande, il faut donner l'avis à la population qu'on a fusillé tant et tant d'individus dont on a prouvé la culpabilité³.

Le 2 octobre, le décret instaurant les tribunaux spéciaux (*Sondergerichte*) fut publié. Il s'intitulait : « Combattre les attentats contre l'œuvre de la reconstruction du Gouvernement général ». Le 29 octobre 1943, la première liste des fusillés fut affichée sous la forme d'avis à la population, elle a été reprise par les mégaphones sur la place publique, et parfois par les journaux, comme *Goniec krakowski* du 31 octobre 1943 qui a republié la première liste, en la situant entre les conseils aux joueurs d'échecs et les faits divers⁴. Désormais, on fusillait les otages dans les lieux publics, souvent sur le lieu du « crime » (sabotage ou action militaire), et on laissait les cadavres sur place pendant plusieurs jours. On comptait au moins dix Polonais pour un Allemand ou un *Volksdeutch*. Et c'est pour amplifier l'effet d'horreur qu'on exposait en ville, à partir de l'automne de 1943, les noms des victimes sur les affiches imprimées en grande quantité et collées sur les murs. L'arme des avis à la population fut donc utilisée par les Allemands comme l'ultime recours dans une situation qui semblait leur échapper : la terreur devait se doter d'une nouvelle dimension psychologique, à savoir la publicité faite de ces exécutions.

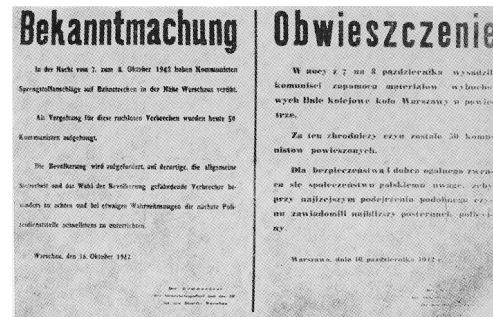


Titre de l'article du milieu : « Condamnations à mort pour les attentats à l'œuvre de la reconstruction ».

³ Okupacja i ruch oporu w Dzienniku Hansa Franka 1939-1945 (L'occupation et la résistance dans le Journal de Hans Frank 1939-1945), t. II (1943-1945), Varsovie, Książka i Wiedza, 1972, p. 233.

⁴ S. Dąbrowa-Kostka, *Hitlerowskie afisze śmierci, op. cit.*, p. 161.

Mais l'occupant était en même temps embarrassé. En effet, ces avis sont des aveux ; ils sèment la terreur, mais, simultanément, ils témoignent des crimes contre l'humanité (catégorie définie en 1945). Pour sortir de cette contradiction, les autorités allemandes tâchaient de contrôler de bout en bout la circulation de ces imprimés, comme si, dès cette époque, ils prévoyaient déjà l'échec de la conquête, et comme s'ils voulaient effacer les traces des crimes commis en son nom. Mais cette stratégie s'est finalement révélée inefficace, puisqu'un certain nombre de ces avis ont été conservés jusqu'à nos jours.



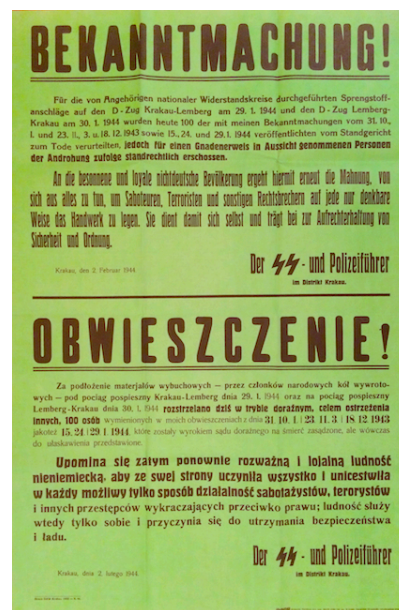
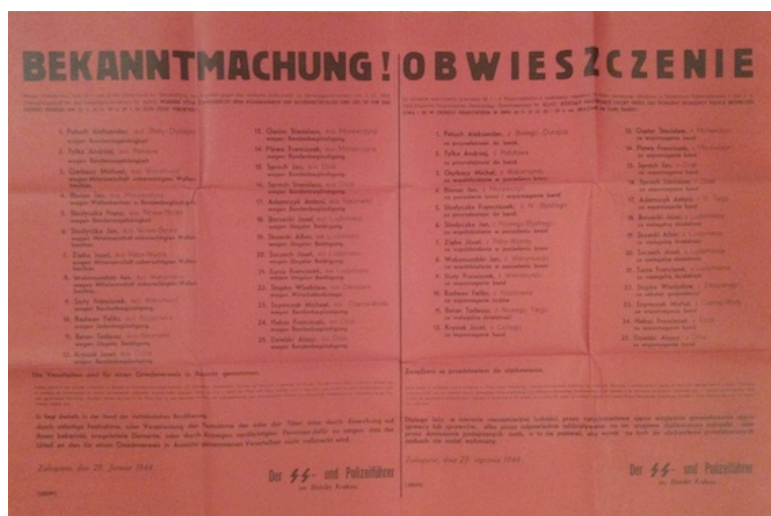
16 octobre 1942. Dix pendus à côté du chemin de fer à Szczęśliwice et l'affiche qu'on aperçoit en haut à droite de la photo. D'après T. Szarota, *Okupowanej Warszawy...*, op. cit., après la p. 528.

Le tirage de ces avis sinistres à la population s'élevait à 1.500 pour l'ensemble du district de Cracovie du GG ; ils devaient être tous collés sur les murs, où ils se dégradèrent lentement, les condamnant ainsi à l'oubli. Dans l'histoire de l'imprimé, jamais l'on n'a procédé de la sorte. D'ordinaire, les imprimeurs, tout comme les éditeurs et l'État (dépôt légal), veillent à la conservation des traces de toutes les productions imprimées. Lorsque ces avis nazis étaient imprimés, par exemple dans le camp d'extermination de Płaszczów, ils portaient la signature « Druk DAW Krakau 900 » ou « Druk DAW Krakau 1450 » (DAW pour Deutsche Ausrüstungs Werkstätte, atelier allemand des équipements). Beaucoup d'avis ne portaient aucune signature. À Płaszczów, l'impression des affiches était étroitement surveillée par un agent de la Sipo (*Sicherheitspolizei*, police de sécurité), qui démontait personnellement les matrices après l'impression et dispersant les caractères⁵ : il ne devait pas y avoir de tirages non contrôlés, et toutes les affiches devaient être collées. Encore une fois, l'histoire de l'époque moderne confirme qu'il est pratiquement impossible d'assujettir les imprimés à un cadre aussi strict. Les nombreuses tentatives pour exterminer des livres déjà sortis, c'est-à-dire en détruire tous les exemplaires en circulation, se sont également toujours soldées par un échec.

Il existe donc aujourd'hui un fonds de plus de 60 affiches, avec les noms de plus de 7.000 personnes exécutées. Quelques-uns de ceux qui figurent sur ces affiches ont d'ailleurs survécu. La plupart de ces avis sont dans les archives publiques, quelques-uns, constituant le souvenir le plus précieux des proches disparus, ont été conservés dans des archives privées. Les chercheurs n'ont réussi à mettre un visage que sur les noms de 200 personnes parmi ces 7.000. Ce chiffre très bas s'explique par le fait que les photos, si elles n'étaient pas détruites pas la Gestapo lors des perquisitions, l'étaient ensuite par les familles elles-mêmes par peur

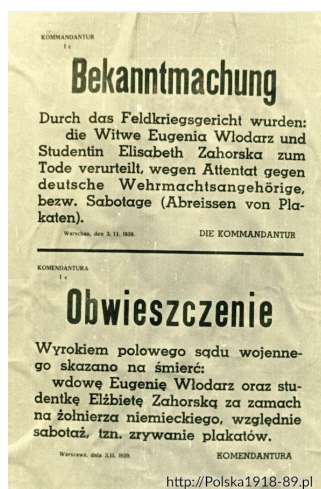
⁵ *Ibid.*, p. 19.

de représailles. Paradoxalement, c'est grâce à ces imprimés funestes que ces morts, qui devaient tomber dans les abysses de la mémoire, n'ont pas été oubliés.



Fac-similés des *Bekanntmachungen* publiés avec le livre de S. Dąbrowa-Kostka, *Hitlerowskie afisze śmierci, op. cit.*

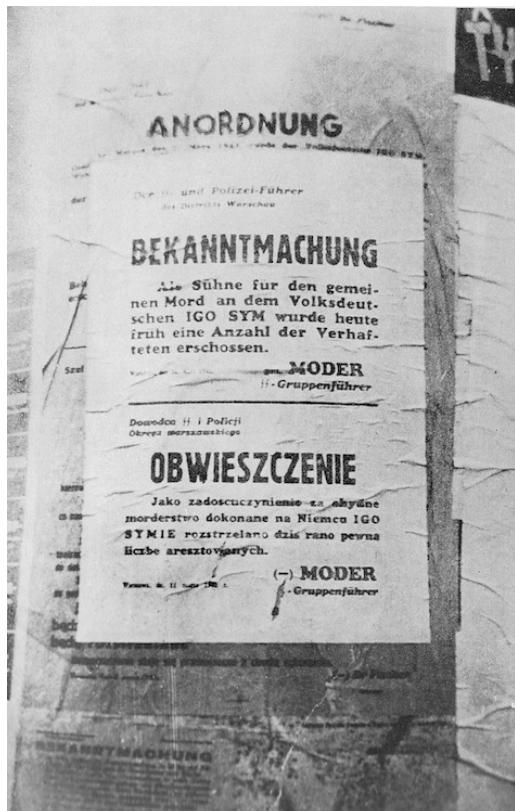
On ne dispose d'ailleurs presque d'aucune information sur la façon dont les affiches conservées à ce jour ont évité leur destin d'être collées sur les murs et périr avec le temps. Selon les informations recueillies par Stanisław Dąbrowa-Kostka, quelques-unes ont été achetées en contrebande à des personnes payées pour les coller⁶. En tout cas, aucun de ces avis aujourd'hui conservés n'a été décollé du mur, aucun ne porte des traces de colle : la fragilité matérielle de ces imprimés n'aurait pas permis de les récupérer de la sorte. Mais on peut penser aussi que ceux qui les imprimaient, recrutés sur place pour leurs compétences, étaient le mieux placés pour mesurer l'importance de l'archivage des épreuves. En tout état de cause, la conservation des exemplaires de ces avis a certainement dû être le résultat d'une prise de conscience de leur caractère de document de première importance. C'était, bien sûr, un acte de résistance, qui préparait déjà l'après-coup. Il est clair qu'on ne collectionnait ce genre de preuves qu'au péril de sa vie. Le 3 novembre 1939, un avis à la population de Varsovie informait de l'exécution d'une étudiante, Elżbieta Zahorska, condamnée à mort pour avoir arraché... les avis à la population.



⁶ *Ibid.*, p. 20.

La terreur exposée dans l'espace public

Ces sinistres placards imprégnaient visuellement de leur présence tout l'espace public. De taille variable – entre 50 × 65 cm à plus de 65 × 95 cm –, ils ont souvent été imprimés sur fond rouge brunâtre – couleur de sang, qui a marqué toute une génération –, parfois aussi sur fond vert ou verdâtre, brun ou rose clair, afin qu'ils se démarquassent nettement du fond de la grisaille urbaine. On ne pouvait y échapper, mais cela, on ne peut que se l'imaginer. Il n'existe que très peu de photos de ces avis exposés en ville ; mes recherches dans les archives continuent. Il va sans dire qu'il n'y a pas de photos en couleur de ces affichages.



Avis à la population du 11 mars 1941 annonçant l'exécution des Polonais après l'exécution d'Igo Syme, d'après *Raporty Ludwiga Fischera, gubernatora dystryktu warszawskiego 1939-1944* (Rapports de Ludwig Fischer, gouverneur du district de Varsovie 1939-1944), Warszawa, Książka i Wiedza, 1987, après la p. 832.

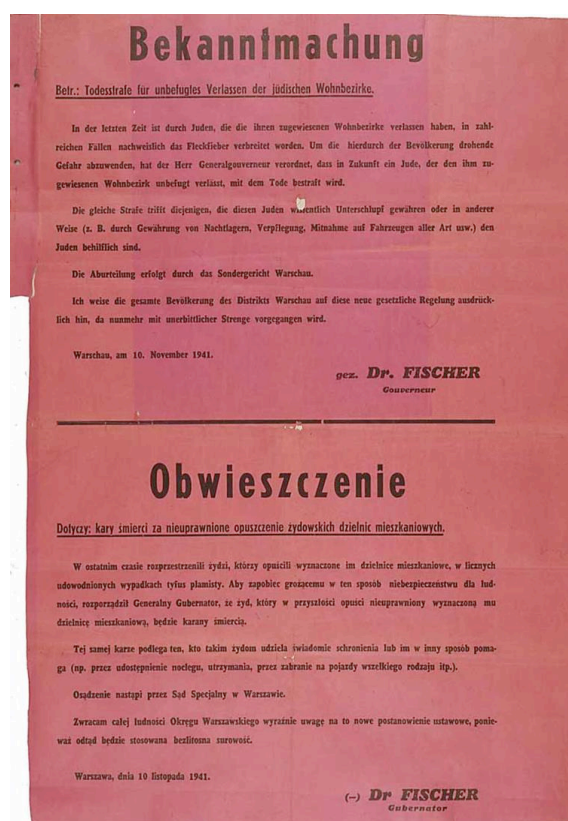
S'il existe encore aujourd'hui une soixantaine d'avis à la population de ce type, on peut se demander combien il y en a eu au total. Mais on ne pourra jamais le savoir. D'ailleurs, dès le début de la guerre, plusieurs années avant la campagne de terreur de 1943-1944, il y en a déjà eu en Pologne, mais aussi ailleurs : en France ou en Tchéquie. Dans une interview du 6 février 1940, Hans Frank, le chef militaire du GG, a comparé la situation en Pologne à celle de la Tchéquie et de la Moravie.

À Prague, par exemple, on a collé de grosses affiches rouges qui informaient que, ce jour-ci, sept Tchèques ont été fusillés. Je me suis alors dit : « Si je voulais consacrer une affiche à tous les groupes de sept Polonais fusillés, alors toutes les forêts polonaises prises ensemble ne suffiraient pas pour produire la quantité nécessaire de papier⁷. »

⁷ *Okupacja i ruch oporu w Dzienniku Hansa Franka 1939-1943*, t. I (1939-1942), Varsovie, Książka i Wiedza, 1972, p. 147-148.

Frank n'exagérait pas. L'idée de ces avis à la population était déjà non seulement envisagée, mais encore en pratique depuis 1939. Cependant, Frank n'en voyait pas l'utilité ; en 1940, il semble rapporter les avis à la population au nombre d'individus éliminés. Les 7.000 noms qui figurent sur les avis conservés constituent à peine un pour mille de ceux qui ont péri pendant la guerre. C'est peu, si l'on peut dire, comparé aux six millions de Polonais, de toutes confessions, tués par les Allemands. Frank n'exagérait pas : si l'on voulait lire par les mégaphones tous les noms des six millions de Polonais tués pendant la guerre par les Allemands, en consacrant 5 secondes à la prononciation d'un seul nom, on les lirait sans interruption pendant une année entière.

Ce n'est donc pas l'augmentation du nombre de Polonais fusillés qui compte pour Hans Frank en 1943 ; l'industrie de la mort fonctionne alors à plein régime dans les camps d'extermination. Lorsqu'il lance sa campagne des avis à la population en 1943, il cherche surtout à instaurer la terreur. Les affiches devaient agir sur le moral de la population. Ne parvenant pas à maîtriser la situation sur les territoires occupés, Frank décide d'amplifier la terreur psychologique pour rendre plus efficace le processus d'extermination physique de la population ; il s'agissait de traumatiser, paralyser, voire pétrifier les 80 % de la population non encore éliminés pour qu'elle se résigne, attendant son tour, à ne plus résister. Les avis à la population deviennent alors une véritable arme de guerre qui doit venir à l'appui de la politique de l'extermination physique, laquelle prenait du temps : 6.000.000, ça fait presque 3.000 morts toutes les vingt-quatre heures, équivalent de 30 attentats du Bataclan chaque jour d'une guerre qui aura duré six ans.



Avis à la population du 10 novembre 1941 : la peine de mort pour les juifs qui quitteraient le ghetto de Varsovie.

En effet, des affiches et des avis à la population, il y en a eu pendant l'occupation allemande : publication des décrets ; appels à la population sous forme de menace ; réquisitions des personnes pour des travaux publics, travaux agricoles ou divers autres travaux en Allemagne ; interdictions (par exemple celle faite aux juifs de quitter les ghettos)

ou simples affiches de propagandes. Mais les *Bakanntmachungen* (*obwieszczenia* en polonais), c'est-à-dire les avis à la population portant sur l'exécution des personnes, agissaient autrement : ils donnaient des noms de personnes, leur identité, comparable à celle de tout un chacun. Pour ne prendre qu'un exemple, sur l'avis à la population de Cracovie du 6 avril 1944 figurent : le concierge Wiktor Waligórski de Cracovie, le plombier Józef Gurkiewicz de Cracovie, le menuisier Stanisaw Niemiec de Kalwaria, le commercial Józef Lachmann de Cracovie, le graphiste Janusz Woźniakowski de Lvov, le boulanger Jan Śliz de Skawina, le cordonnier Stefan Pustelnik de Cracovie, le fonctionnaire Zbigniew Bryk de Cracovie, le garçon de bistro Tomasz Rogoziewicz de Cracovie, le comptable Zdzisław Zgorzan de Mielec, le stagiaire Jerzy Szyszka de Mielec, l'agriculteur Kazimierz Paszcza de Kłokoczyn, ainsi que cent autres individus. Ces affiches sont comme des anti-cénotaphes : alors que dans les monuments aux morts, érigés pour *commémorer* et *honorer* les *soldats*, les noms propres sont gravés dans le marbre, les avis à la populations, eux, exposent les noms propres des *civils*, imprimés sur support *fragile et périssable*, pour en *dénoncer* les innocents « crimes ». Mais le mode opératoire de la communication est le même que dans les monuments aux morts : rien n'émeut autant que la singularité absolue des individus disparus que cernent le nom propre, la date de naissance et le métier exercé au cours de la vie dont on annonce la fin.

Quant aux motifs pour lesquels les 7.000 Polonais concernés par ces avis à la population ont été condamnés à mort et exécutés, on peut les classer en deux catégories : les uns pouvaient être juridiquement fondés car matériellement définissables (possession d'armes à feu ou actes de sabotage industriel) ; les autres étaient plus ou moins ambigus, comme par exemple la « fabrication de documents », choisis sans doute de manière à faire comprendre aux Polonais que leur vie est à la merci de l'administration militaire. Si l'on sait que la torture a été systématiquement pratiquée lors des interrogatoires, parfois en public, les aveux des crimes n'ont aucune valeur juridique : appartenance à une organisation communiste, ou être en possession de l'information selon laquelle quelqu'un y appartenait, sans l'avoir dénoncé ; « soutenir les bandes » ou « soutenir les juifs » ; diffuser des informations malveillantes ; abattre illégalement du bétail ; ne pas avoir participé à la contribution alimentaire fixée par l'occupant ; écouter la radio ; nuire à l'économie du III^e Reich en pratiquant un commerce illégal ; sans oublier le très vague soupçon d'« activité illégale ».

Là aussi, le sadisme et la bestialité sont poussés à leur paroxysme ; la psychologie a été mise au service du projet méthodique de génocide. Mais l'agressivité est d'abord dans le projet d'extermination des peuples, qui puise ses idées dans la théorie eugéniste ; beaucoup d'opresseurs trouvèrent visiblement leur compte dans sa mise en œuvre. La violence de cette campagne de terreur psychologique a consisté à étendre la notion de crime aux activités les plus intimes du quotidien : recueillir malgré soi des informations susceptibles de gêner l'opresseur, ne pas dénoncer, être témoin des atrocités et des horreurs qu'il commet, échanger avec ses prochains pour la survie des uns et des autres (prêter, acheter, donner, dépanner, aider ou héberger). Les avis à la population justifiaient en les légalisant les notions d'otage, de représailles et de responsabilité collective. Non seulement chacun doit payer pour n'importe qui, mais encore on présentait les actions de la résistance comme raisons immédiates des exécutions, alors que le projet d'extermination des peuples était tu. Ces avis à la population généralisaient en effet la logique du chantage. Celui du 6 avril 1944, par exemple, exposait la liste de 112 personnes, et il précisait que sur sa partie allant de 1 à 33, la sentence avait déjà été exécutée. « Les personnes 34 à 64 ont été prévues pour être graciées », affirmait hypocritement le texte. « L'attentat mentionné ci-dessus [une attaque contre un commissariat de police perpétrée le 4 avril 1944] a annulé la possibilité de la

grâce, et les personnes mentionnées ont été fusillées en représailles. Les personnes restantes sont prévues pour être graciées. / Si toutefois durant les trois mois à venir avaient lieu des attaques contre les Allemands [...] seront alors fusillées le nombre de personnes que nécessitera la gravité de la situation. » Cette logique de chantage et de menace permanente, qui rend ceux qui sont encore en vie coupables de la mort de ceux dont les noms sont exposés en public, est mise en place dès le premier avis à la population signé par Hans Frank le 29 octobre 1943 : « le jugement a été exécuté sur les personnes des n° 1 – 5. Les condamnés n° 6 – 30 sont présentés à la grâce. / Si toutefois⁸... », etc.



Le « petit sabotage » : « Pawiak pomścimy » (On vengera Pawiak, nom de la prison allemande), inscriptions par dessus divers affichages dans la ville de Varsovie.

La guerre a donc eu lieu également sur les murs des villes. Le « contre-affichage » faisait d'ailleurs partie de ce que la résistance appelait le « petit sabotage », dont l'importance n'était pas que symbolique : il confirmait une communauté de ceux qui résistaient intérieurement, et il donnait une référence stabilisatrice aux consciences exposées à la terreur à travers ces avis à la population qui, eux, exposaient, précisément, la terreur en question. Le « petit sabotage » pouvait prendre des formes diverses : jouer l'hymne national la fenêtre ouverte pendant quelques secondes, arracher une affiche nazie ou ajouter une inscription ou un graffiti sur le mur, fabriquer de fausses affiches avec la signature des administrations de l'occupant, etc. C'est parce que dans une société brisée et meurtrie, l'espace public est le lieu où se construit, de façon ultime, l'expérience intersubjective pour constituer un horizon et une référence universelle, que l'occupant voulait à tout prix dominer, et ce dès le début de la guerre. Pas plus tard que le 10 novembre 1939, à l'approche de la fête nationale du 11 novembre, Hans Frank « a donné l'ordre de fusiller un homme de chaque maison sur laquelle sera collée une telle affiche [séditieuse]⁹ ».

Lire entre les lignes des fusillés

Pour nous, ces placards de propagande n'ont plus le sens qu'ils avaient pour la population qui habitait l'espace public où ils étaient exposés. Certes, le principe de responsabilité collective a été instauré dès le début de la guerre ; d'un côté, il suggérait qu'une « bonne conduite » pouvait aider à rester en vie, de l'autre, il instaurait l'arbitraire le plus total, qui excluait toute rationalité : contradiction violente et exhortation perverse. Ce que les Polonais d'antan ne pouvaient pas savoir aussi clairement que nous, aujourd'hui, c'est que l'aspect arbitraire du message leur était adressé à eux, tandis que les apparences – de juridiction, de

⁸ S. Dąbrowa-Kostka, *op. cit.*, p. 160.

⁹ *Okupacja i ruch oporu w Dzienniku Hansa Franka 1939-1943*, t. I, *op. cit.*, p. 87.

règles, de procès, etc. – étaient destinées surtout aux Occidentaux. Le 30 mai 1940, dans une réunion avec les hauts responsables de la sécurité, Hans Frank assume sans ambages le changement de la politique menée sur les territoires polonais à partir du moment où l'offensive contre la France, débutée le 10 avril 1940, a détourné l'attention des Occidentaux des atrocités commises à l'Est. « Nous ne pouvions guère nous permettre des mouvements plus importants tant que l'opinion internationale se concentrait sur ces régions¹⁰. » « En conséquence », dit-il, « j'avoue ouvertement que plusieurs milliers de Polonais devraient perdre la vie, principalement dans les sphères des dirigeants intellectuels. [...] Les nouveaux cadres dirigeants doivent être surveillés et supprimés le moment venu. » Frank prône les exécutions sur place pour éviter les déportations dans les camps de concentration, notamment, dit-il, pour éviter « la correspondance inutile avec leurs familles ; on résoudra le problème sur place »¹¹. On comprend que ce sera aussi l'une des fonctions des avis à la population : informer les familles, les proches, les voisins, les connaissances... et les mettre en garde. Et Frank de définir l'objectif : le travail des tribunaux d'exception confiés à la police « ne doit en aucun cas donner l'impression d'actes arbitraires¹² ». Les apparences pour les Occidentaux, les condamnations les plus arbitraires à la mort pour les Polonais.

Dans les projets des nazis, la population sur les territoires occupés devaient à l'avenir rester au plus bas niveau culturel : lire et compter jusqu'à 500. Deux compétences nécessaires pour qu'un individu puisse être assujéti à des campagnes comme celle des avis à la population. S'il était interdit aux Polonais de posséder une radio ou un gramophone, c'est pour qu'ils dépendent entièrement de l'espace public comme lieu et source d'information, cet espace qui, en l'absence d'une activité sociale qui se développe librement à travers divers types d'organisations (y compris économiques), de publications (notamment de la presse), d'échanges (commerciaux, amicaux, etc.), etc., devient l'ultime horizon commun de la réalité (si l'on ne tient pas compte de l'activité clandestine, à laquelle cependant ne participait pas toute la population : combat armé, entraide, travail de documentation, vie culturelle, édition, éducation, etc.). Ne pouvant pas éradiquer la résistance, conscients qu'elle bénéficiait d'un soutien silencieux de la population, les nazis se sont attaqués à cet horizon commun pour l'utiliser comme moyen d'oppression psychologique, notamment pour briser ce soutien passif de la quasi-totalité de la société polonaise sur lequel la résistance active pouvait toujours compter.

La stratégie de ce combat est révélatrice d'une singulière rupture civilisationnelle opérée par la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire d'une barbarie installée à l'aide d'un appareil bureaucratique, d'un côté, et industriel, de l'autre. Les avis à la population feignent une « normalité » à travers les apparences juridiques, les références aux décrets, la signature des organes administratifs, etc. Mais cette légitimité de façade dissimule une barbarie sans nom ; après cette rupture, dit Adorno, la poésie, c'est-à-dire l'ensemble des formes de cette ancienne culture, ne peut plus revenir comme telle. L'importance de ce qui a été appelé modestement le « petit sabotage », c'était de laisser dans l'espace public des traces du rejet de cette barbarie qui se déguisait en une « normalité », confirmer aux autres que ce n'était qu'une barbarie.

Les avis à la population consistaient en un mélange pervers du vrai et du faux. Ils exposaient en public un certain nombre de mensonges, notamment sur la culpabilité des victimes, dont ils donnaient pourtant les vrais noms, signant ainsi, réellement, les meurtres

¹⁰ *Ibid.*, p. 194.

¹¹ *Ibid.*, p. 195.

¹² *Ibid.*, p. 196.

commis massivement sur la population. Le 2 février 1944, par exemple, cent personnes sont exécutées en représailles après deux attaques du train express ; ces personnes étaient nommément citées comme pouvant être graciées. Les avis à la population sont des preuves imprimées par le meurtrier lui-même. Aussi a-t-il voulu qu'elles périssent à leur tour, on l'a vu. Les avis étaient imprimés sur un papier journal de piètre qualité, pour que, une fois collés, ils soient irrécupérables. Mais ce que ces avis à la population disaient aussi, en creux, ce dont ils témoignent toujours pour nous, c'est que la résistance attaquait les convois militaires, les lignes ferroviaires, les postes de police, qu'elle exécutait les *Volksdeutschen* particulièrement nocifs pour la population, etc. ; ils disaient que le sabotage touchait l'industrie, l'information, l'administration, mais aussi l'espace public. L'armée nationale (AK) comptait en 1944 380.000 soldats en clandestinité. Le dernier avis à la population, exposant la liste de 14 noms, a été publié le 17 juillet 1944 ; le 1^{er} août 1944 éclatait l'insurrection de Varsovie.

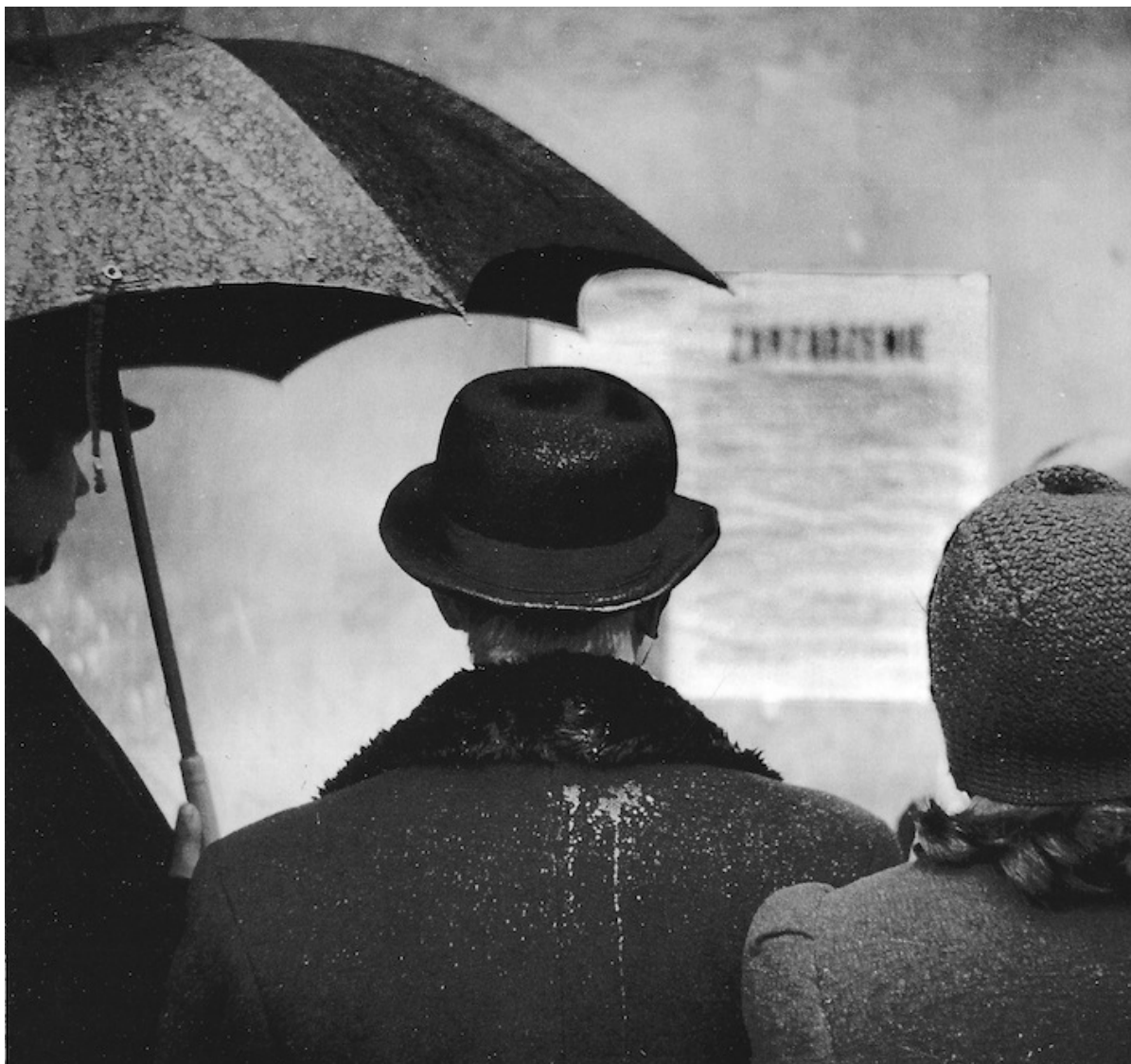
Les avis à la population au moyen desquels les Allemands informaient la population des territoires occupés d'exécutions publiques éclairent non seulement les objectifs de la guerre qu'ils ont déclenchée, mais encore les étapes de son déroulement. Ces imprimés exposés en ville sont devenus l'arme ultime de l'oppression que les nazis ont ajouté à leur arsenal militaire pour dompter la population destinée, certes, à l'anéantissement physique, mais que l'occupant n'arrivait plus, en 1943, à se soumettre, le temps de réaliser son effrayant projet. Ces avis à la population permettent également d'éclairer les vécus de la population mise dans cette situation extrême, où il n'est plus possible d'échapper à l'oppression ou de se cacher, et où la seule réponse rationnelle devient : combattre et / ou soutenir le combat, seul espoir de ceux qui ont perdu tout espoir.

Mais ces avis à la population, on l'a dit, sont toujours utilisés dans des situations d'exception : ils en sont l'expression même. Si l'étude proposée ici donne effectivement accès à une nouvelle compréhension de ce que fut l'événement de la Seconde Guerre mondiale, c'est parce que les avis à la population montrent clairement que la représentation héroïque de cette guerre comme théâtre d'une stratégie et des opérations militaires n'est qu'une façade qui dissimule une tout autre réalité, celle de l'extermination méthodique de populations entières, un génocide programmé par la folie eugéniste et réalisé par une administration consciencieuse à l'aide des technologies industrielles.

C'est pourquoi on pourrait suggérer, pour conclure, que les avis à la population pourraient être érigés en un nouvel objet de recherche qui, à partir des situations limites, permet d'éclairer ce qui, autrement, reste invisible ou invu, notamment à travers le filtre des sociétés au fonctionnement routinier. On pourrait admettre à titre d'hypothèse que depuis plusieurs siècles, quelle que soit l'évolution des supports de communication au sein des sociétés, les situations de crise qui déclenchent le combat pour la maîtrise de l'espace public font appel au même mode opératoire : les avis à la population, imprimés et exposés dans l'espace public. Il faudrait donc déterminer par une recherche dans les archives si ce mode opératoire est antérieur à la Révolution française ; il faudrait aussi définir avec plus de précision ce qu'est l'espace public, puisqu'il ne s'agit pas simplement d'un espace au sens physique du terme.

Dans *Les Écrits urbains sous contrôle. L'exemple de Montréal*, Philippe Artières indique que, dans le sillage d'Armando Petrucci, quelques rares historiens ont travaillé sur les écrits

exposés à l'époque contemporaine¹³. Mais il les situe dans l'histoire de la contestation¹⁴, catégorie qui ne semble pas englober tous les avis à la population, utilisés de part et d'autre, comme les *Bekanntmachungen* nazies. Les avis à la population sont des armes de guerre qui s'attaquent à l'espace public pour établir un pouvoir : celui-ci peut être menacé par une agression extérieure ou par une contestation intérieure (il se défend alors par exemple par l'instauration de la loi martiale) ; mais il peut également vouloir réaliser une conquête, comme dans le cas étudié ici, ou bien encore tenter de s'imposer sous une nouvelle forme à grande échelle (révolutions) ou à petite échelle (grèves). Les avis à la population sont alors utilisés comme des instruments de l'exercice du pouvoir à travers la prise en main de l'espace public.



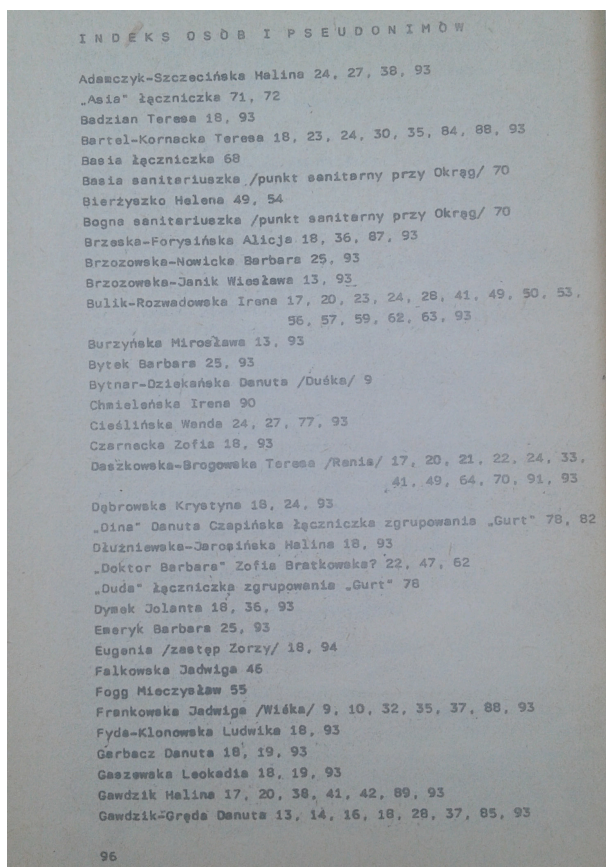
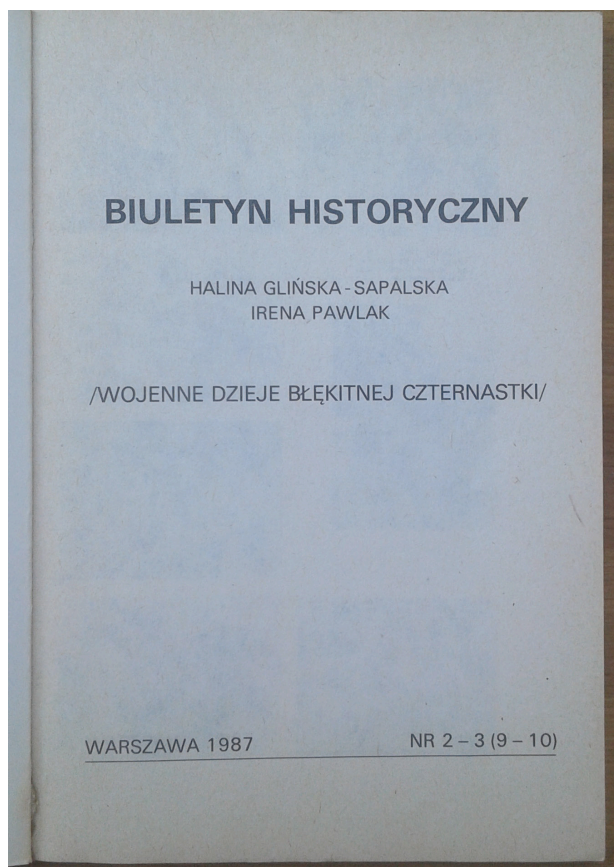
Anonyme, Varsovie, vraisemblablement automne 1939. Une des photographies retrouvées à Passau en 1993, prises sans doute par un soldat de la Wehrmacht. D'après *Warszawa. Jesień 1939 / Warsaw. Autumn 1939*, cat. d'exposition au Palais royal Łazienki, Varsovie, 2 septembre - 16 octobre 2005, Warszawa, Polska Presse, 2005, p. 10.

¹³ Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 15.

¹⁴ Il cite la revue *Genèses*, « Pratiques protestataires », Johanna Siméant (dir.), n° 59, 2005 ; Olivier Fillieule, Danielle Tartakowsky, *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2008 ; et Béatrice Fraenkel, Magali Gouiran, Nathalie Jakobowicz, Valérie Tesnière (dir.), *Affiche-Action. Quand la politique s'écrit dans la rue*, Paris, Gallimard / Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 2012.

Post scriptum

En travaillant sur ces avis à la population, plusieurs fois les fils du récit ou de l'argumentation se sont entrecroisés avec le récit de ma mère, Teresa Brogowska, que j'ai recueilli en juillet 2011 (enregistrement de 15 séances d'environ une heure chacune). Née à Varsovie en 1927, à 12 ans elle appartenait au détachement « Błękitna czternastka » des Szare szeregi (Rangs gris), association des scouts polonais, passée en clandestinité pendant la Seconde Guerre mondiale, qui venait à l'appui de l'Armée clandestine (AK), notamment comme infirmiers et messagers.



Dans ce numéro du *Bulletin historique*, qui retrace l'histoire du détachement « Błękitna czternastka » (La quatorzaine bleue), ma mère figure tantôt sous son nom de jeune fille, Renia Daszkowska (Renia est un diminutif abrégé de Teresa), tantôt sous le nom Teresa Daszkowska-Brogowska ; l'Indexe, p. 96.

11. Spotkanie po wojnie.
Od lewej stoją - Te-
resa Bartel, Danka
Gawdzikówna, Hala A-
damczyk, Hala Glińska,
Renia Daszkowska, Hala
Pawlakówna, siedzi Te-
renia Badzianówna



Rencontre des anciennes de la « Błękitna czternastka » après la Guerre ; deuxième de droite, Renia Daszkowska (Teresa Brogowska) ; d'après le *Bulletin historique, op. cit.*, p. 4.